



Département de l'Isère
Arrondissement de la Tour du Pin

Délibération 2026-2003-1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 20 MARS 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

L'an deux mil vingt-six,
le vendredi 20 mars
le Conseil Municipal de la commune de FOUR
dûment convoqué le 16 mars 2026 s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame
Frédérique DEBORD, membre du conseil la plus âgée. La
séance est ouverte à 19h00.

Présents : Jean PAPADOPULO, Anh BRUN, Matthieu JOLY, Christelle BERNARD, Stéphane MARAIS, Cécile GEREY, Frédérique DEBORD, Bernard DUMAS, Stéphane ROCH, Stéphanie DEVERS, Christelle DESVIGNES, Nicolas COUPE, Virginie KOENIG, Guillaume BELDJOU DI, Aurore CLERET-GERMANEAU, Baptiste PRIGENT, Valentin SAUNIER, Lucas VIVIER

Absent : /

Pouvoir : Dorothée ROUAULT à Bernard DUMAS

Secrétaire de séance : Lucas VIVIER est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT.

Objet : Election du Maire

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il vous est proposé de désigner Lucas Vivier pour assurer ces fonctions.

S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19
- majorité absolue : 10

A obtenu :

- M. Jean PAPADOPULO : dix-neuf voix (19)

M. Jean PAPADOPULO ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

Acte rendu exécutoire par : - dépôt en Sous-Préfecture le 25 MAR. 2026
- publication et/ou notification le 25 MAR. 2026

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Jean Papadopulo,
Maire de Four



Lucas Vivier,
Secrétaire de séance

